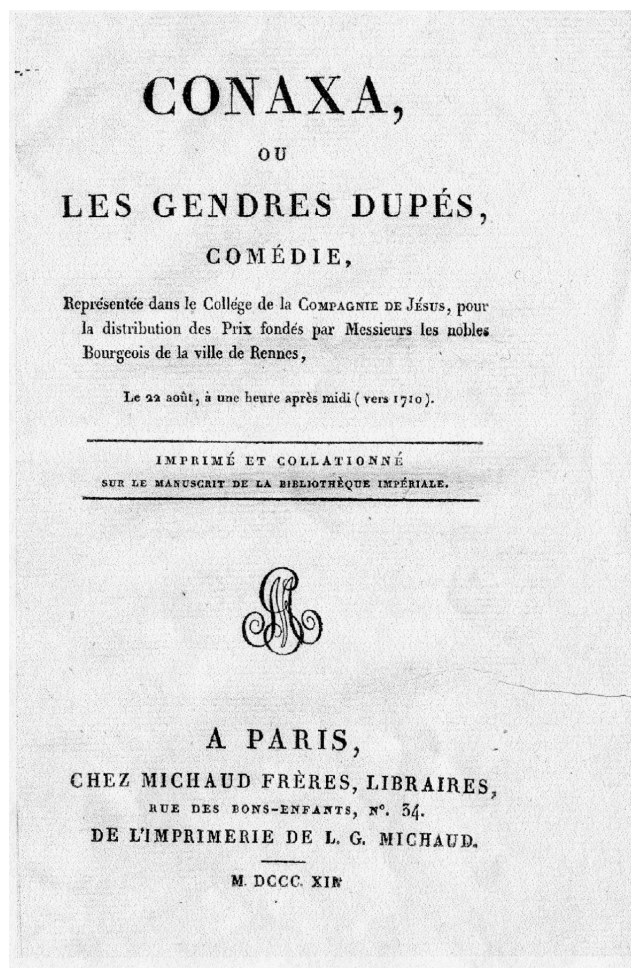




Paris, 1811,

le scandale littéraire

qui exhuma une pièce donnée au

Collège de Rennes vers 1710 :

CONAXA

OU

LES GENDRES DUPÉS

Nous devons à Alain-François Lesacher qui nous a communiqué le volume, la découverte de cette pièce. Elle constitue un intéressant témoignage sur le théâtre écrit par les pères Jésuites pour les fêtes données en août, en fin d'année scolaire, par leurs élèves.

L'auteur du scandale :
Charles-Guillaume Etienne



« Charles-Guillaume Etienne est né à Chamouilley (Haute-Marne) en 1777, et mort à Paris en 1845. Cet auteur dramatique, fait pair de France en 1839, est connu pour *Les deux Gendres*. On lui doit aussi : *Cendrillon*, *Joconde*, *Jeannot et Colin*, *Aladin* ... »

(Source : Larousse Universel, 2 vol.-1923)

UNE ACCUSATION DE PLAGIAT

« *L'Avis des Éditeurs* » de *Conaxa ou les gendres dupés* (1812)
permet de se faire une bonne idée de la polémique
engendrée par la pièce *Les deux gendres*.
Les passages marqués * s'y réfèrent.

Les faits

En 1811, C.G. Etienne fait jouer au théâtre français sa comédie *Les deux gendres*. « Elle fit une réputation brillante à son auteur, déjà connu avantageusement pour des productions agréables ; ce succès (...) alarma l'envie, et on entreprit d'exhumer des ouvrages oubliés depuis longtemps pour les opposer à la comédie nouvelle ». *

Celle-ci reçoit un vif succès, l'Institut ouvre ses portes à l'auteur, mais ... la rumeur de plagiat enfle !

Le manuscrit de *Conaxa*, « œuvre d'un Jésuite du Collège de Rennes », est régulièrement consulté à la Bibliothèque Impériale. On reproche à Etienne d'en avoir emprunté des morceaux voire des scènes entières

La défense d'Etienne

Devant l'ampleur de la polémique, Etienne demande l'impression de *Conaxa*.

Ce fut fait en 1812, accompagné d'un certificat daté du 28 décembre 1811 par lequel Dacier, administrateur de la Bibliothèque Impériale attestait de la « copie exacte et fidèle de la pièce manuscrite ayant le même titre, qui existe parmi les manuscrits de la bibliothèque impériale, et qui était auparavant de celle de feu Monsieur le duc de La Vallière ».

« Pour répondre à l'impatience des curieux, plaidaient les éditeurs, nous nous hâtons de le publier (...). Nous trouvons dans cette publication le double avantage de satisfaire à la demande de Monsieur Etienne et de réparer si possible, les torts des bourgeois de Rennes et de Vendôme, qui ont négligé de faire imprimer un chef d'œuvre composé pour eux. » *

Le texte (22 pages) de l'« Avis des Editeurs » qui précède *Conaxa* n'est donc pas hostile à Etienne.

Il est assez habile pour suggérer que le sujet déjà relaté dans un ancien fabliau était connu avant la création rennaise, et signale que beaucoup d'auteurs ont puisé des sujets de comédie chez les anciens et chez les étrangers. Des exemples bien choisis montrent que Corneille a pris l'idée du *Cid*, du *Menteur* dans le théâtre espagnol, Racine a pris plusieurs de ses tragédies dans Euripide et les *Plaideurs* dans Aristophane, « dont les comédies valaient bien celle du jésuite de Rennes »*. Molière doit son *Avare* et son *Amphitryon* à Plaute, le *Festin de pierre* « aux Espagnols », (en fait, à Tirso de Molina), etc.

Le sujet est identique, mais les personnages « ont un autre caractère » et « Monsieur Etienne a introduit deux femmes dans sa pièce, il est vrai qu'elles y agissent peu, mais elles n'y sont pas inutiles... »*

Il semblerait bien cependant que bon nombre de vers ou « hémistiches imités » soient passés de *Conaxa* aux *Deux gendres*. Certes il est affirmé que « les vers qu'on lui reproche ne sont que des vers de transition, des vers qui ne renferment aucune idée comique. On peut les retrancher de la pièce sans que la pièce perde la moindre partie de son mérite. »* Mais alors pourquoi les y avoir mis ? Il semble bien qu'Etienne ait sérieusement « pompé ».

On ne sait rien des « amis » de l'auteur qui ont si gentiment signalé au public ce manuscrit inconnu de tous !

Le thème commun aux deux pièces :

Conaxa, vieillard fort riche, laisse à ses gendres tous ses biens espérant qu'ils continueraient à le respecter et qu'il pourrait passer tranquillement avec eux le reste de ses jours. Hélas ! A chaque instant on lui fait sentir qu'il est un fardeau incommode. Il agence un stratagème, feint d'avoir une grande rentrée d'argent. Le coffre fort (à n'ouvrir qu'après sa mort) ne contient que des pierres. Les gendres tombent dans le panneau et vont désormais bien traiter le barbon qui savoure la situation.

(...)

« Je m'étais laissé prendre à leurs vaines caresses ;
Mais ils n'aimaient en moi, tous deux, que mes richesses.
Ils m'eussent voulu mort : je vis encor pourtant,
Et, sûr d'être vengé, je puis mourir content.
Je veux tranquillement attendre leur visite,
Et contempler un peu leur minois hypocrite.
Je les veux voir, avec des mots étudiés,
Venir demander grâce et ramper à mes pieds »

(...)

Conaxa ou les gendres dupés,
Acte III, scène 12, Rennes, vers 1710.

Il est à signaler qu'un certain Guyot de Pitaval avait fait connaître ce thème, issu d'un fabliau ; un autre auteur du XVII^e siècle, Fitassier l'avait repris avec une variante amusante dans la quelle le vieillard désormais superbement traité par ses gendres décède. Les gendres suivant ses instructions ouvrent un coffre-fort dans lequel ils espéraient puiser l'or à pleines mains et n'y trouvent qu'une massue et un écrit rédigé en ces termes : « *Je laisse cette massue pour casser la tête de tous les pères qui feront la folie de se dépouiller de leurs biens en faveur de leurs enfants...* »

La pièce de Rennes :

Conaxa ou Les gendres dupés

La pièce –jamais imprimée– a été représentée au Collège de Rennes un 22 août¹, « à une heure après-midi ». Voilà qui est précis.

Mais quelle année ? On ne le sait pas.

Vraisemblablement vers 1710, c'est-à-dire avant que soient réalisés, en 1755, les magnifiques décors de théâtre peints par L'Herminet, pour la somme de 30 000 livres [cf. p 8]

Le livret, reproduit dans l'ouvrage de 1812, précise que le 22 août, la pièce, qualifiée de « drame » avait pour fonction de servir d'intermède à la tragédie « d'Elidore et d'Archigalle ».

[Voir ci-contre la distribution]

L'auteur en serait un professeur du Collège (le père Du Cerceau ou le père Larue).

On sait qu'après avoir été jouée à Rennes, la pièce avait été représentée dans le Collège de Vendôme, en 1725.

Le manuscrit fut ensuite trouvé dans la bibliothèque du duc de La Vallière.

ACTEURS.

CONAXA, vieillard,
VINCENT DE LA BOESSIÈRE. de Guingamp.
CLÉROPHILE, gendre de Conaxa,
RENÉ JOSEPH DU GUINY DE BOUABAN, de St.-Malo.
PHILIDOR, autre gendre de Conaxa,
ADRIEN GOUSSEAUME. de Rennes.
PHRONIME, ami de Conaxa,
SERVAIS THUMBREL. de St.-Malo.
GORINET, valet de Conaxa,
JEAN BAPT. DE KERGARIOU de Lannion.
BRISE-TOUT, valet de Cléophile,
JEAN BAPT. SERPIN. de Rennes.
VALÈRE, officier étranger,
JEAN GUINOT. de Hédé.
ERGASTE, facteur,
RENÉ DU SEL DESMONTS. de Rennes.

DIRA LE PROLOGUE,
JEAN CHARLES ANSEAUME.

Jean-Noël Cloarec

¹ voir page suivante : fêtes et vacances au collège de Rennes

Fêtes et vacances au collège de Rennes

« Il y a des fêtes annuelles, en particulier au Carnaval, à Pâques et à la distribution des prix. Celle-ci récompense les meilleurs élèves, mais pas plus de trois ou quatre par classe. Les trois ou quatre meilleurs de chaque classe sont ainsi sélectionnés et récompensés en public. A cette occasion [...] les élèves jouent des tragédies latines ou françaises, des comédies, des ballets, des pastorales. Ces fêtes sont publiques et gratuites.

La distribution des prix a lieu au mois d'août en présence des membres du Corps de Ville pour bien affirmer les droits de la Ville sur le collège. Elle précède le départ en vacances après que se soient déroulés les examens de passage de fin d'année. En pratique au XVII^e siècle, les élèves de rhétorique ont vacances du 15 septembre au 8 octobre. Les humanistes du 22 Septembre au 8 Octobre comme les élèves de troisième mais les élèves des petites classes n'ont qu'une semaine de vacances. A partir du XVIII^e siècle, le système de trois semaines sera étendu à tous. N'oublions pas d'ailleurs qu'en plus de ces vacances d'été, il y a des petites vacances au premier de l'an, au carnaval, à Pâques et pour quelques autres fêtes. »

Nicole Renondeau, Paul Fabre
*Histoire du collège de Rennes
des origines à la Révolution*, p 45

Conaxa (Extrait de l'acte I scène 5) :

Je sais que je suis vieux, sans le répéter tant ;
Mais, si je l'étais plus, vous seriez plus content.
Depuis long-temps à vous, comme à votre beau-frère,
Il vous tarde déjà de me voir dans la terre.
Je m'en aperçois bien au soin que vous prenez
De me venir tous deux jeter mon âge au nez.
Ne vous suffit-il pas, cœur ingrat, à me double
De m'avoir arraché jusques au dernier double ?
D'avoir, par des semblants de fausse piété,
Séduit malignement ma crédule bonté ?
Pour couronner encore un si honteux ouvrage,
A la mauvaise foi vous ajoutez l'outrage.
En vous donnant mon bien, peut-être je devois
M'engager au surplus à mourir dans deux mois.
C'est trop faire languir votre pieuse envie,
Et pour vous satisfaire il faut quitter la vie ;
Si ma mort tarde trop à vous débarrasser,
A force de chagrins on tâche à l'avancer
Je ne reçois chez vous qu'affronts et rebuffades ;
On me fait tous les jours nouvelles incartades ;
Jusques à vos valets, chacun me fait la loi,
Et tout leur est permis, lorsque c'est contre moi.
Vous-même, devant vous, vous souffrez qu'on m'affronte.
Cent fois pour vous, ingrat, j'en ai rougi de honte,
Moins touché de mes maux, moins sensible à ces coups
Qu'à l'horreur que je vois en rejaillir sur vous. (...)

Compagnie de Jésus et théâtre.

Sachant la sévérité de l'Eglise à l'égard du métier de comédien, on peut s'étonner de voir, dans les collèges placés sous l'autorité des Jésuites, les élèves s'adonner aux arts du spectacle et leurs maîtres composer tragédies et comédies à leur attention. Après la création de la Compagnie en 1540, quand les Jésuites se tournèrent vers l'enseignement, la question fut vivement débattue au sein de l'Ordre. On opta finalement pour « le moindre mal ». La mode était chez les jeunes gens aux jeux violents (duels), aux jeux d'argent (cartes-dés) et autres beuveries : autant d'activités de perdition. Le théâtre quoique « divertissant », avait l'avantage de les occuper tout en leur apprenant le bon langage (en latin ou en langue vulgaire). Les thèmes des pièces, soigneusement choisis pour leur portée morale ou exemplaire, étaient censés les « civiliser ». Les fêtes auxquelles donnaient lieu les représentations, resserraient les liens entre la Ville, le collège et les familles.

A . Thépot

